

II

*Le Ministre des Affaires étrangères d'Australie au
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada*

(Traduction)

Vancouver, le 7 août 1986

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note du 7 août 1986, dont le texte anglais est rédigé en ces termes:

«(Voir la Note canadienne du 7 août 1986)»

J'ai l'honneur de confirmer que la teneur de votre Note agréée au Gouvernement de l'Australie et que votre Note et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un Accord qui entrera en vigueur à la date de la présente réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre des Affaires étrangères,
BILL HAYDEN

Le Très honorable Joe Clark, C.P., député,
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada.